

**APPARTENIR  
AU DELÀ  
DES FRONTIÈRES**



**EMPLOI  
AU CANADA**

**GUIDE D'INFORMATION**

pour les nouveaux arrivants  
réfugiés LGBTQI parrainé  
par le partenariat Rainbow  
Refugee Assistance.



**Trouver un emploi est une priorité pour les nouveaux arrivants. L'un des plus grands défis de l'installation au Canada est de trouver un emploi qui vous permette de gagner votre vie et qui corresponde à vos qualifications et à vos centres d'intérêt. Tous les nouveaux arrivants ont des difficultés à trouver un emploi. Vous devrez faire face à des défis particuliers en tant que nouvel arrivant LGBTQI+.**

Au cours de votre première année au Canada, vous disposerez d'un revenu mensuel pendant que vous vous installez. Vous pouvez mettre à profit cette période pour explorer les possibilités d'emploi, acquérir des compétences linguistiques et d'autres compétences professionnelles et chercher un emploi. Vos parrains vous aideront à trouver des informations et des ressources.

Vous pouvez commencer à parler de travail avec vos parrains dans le cadre de la planification de votre arrivée et de votre installation. Quels types de travaux avez-vous effectués? Quelles sont les compétences que vous aimez utiliser? Quelles sont les compétences que vous souhaitez développer?

## **DROITS DE L'EMPLOI**

**Notre Charte des droits et libertés, la loi canadienne sur les droits de la personne et les lois provinciales exigent des employeurs qu'ils traitent leurs employés de manière équitable.** Votre droit à l'égalité des chances et de traitement est protégé par la législation du travail lorsque vous êtes à la recherche d'un emploi et en tant que salarié.

Au Canada, les législations du travail provinciales et fédérales sont conçues pour protéger les employés et les employeurs. Ces lois fixent des salaires minimums, des normes de santé et de sécurité, des heures de travail, des congés parentaux et des vacances annuelles payées, et elles assurent la protection des enfants.

Les employeurs ont le devoir de fournir un lieu de travail sûr et ouvert à tous. Les employeurs doivent prévenir et traiter la discrimination ou le harcèlement sur le lieu de travail fondés sur le sexe, l'âge, la race, la religion, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.



## **ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI**

De nombreux employeurs au Canada ont mis en place des programmes d'équité en matière d'emploi afin de promouvoir la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail. Ces programmes peuvent inclure un recrutement ciblé, un mentorat et d'autres formes de soutien sur le lieu de travail.

Les employeurs sont tenus de fournir des aménagements raisonnables aux employés qui ont des besoins spécifiques liés à leur identité de genre ou à leur orientation sexuelle. Il peut s'agir, par exemple, de donner accès à des toilettes neutres, de permettre aux employés d'utiliser le nom et les pronoms qu'ils préfèrent ou d'accorder des congés pour des rendez-vous médicaux liés à des soins d'affirmation de genre.

Les employeurs ont également l'obligation de fournir des aménagements raisonnables aux employés handicapés. Par exemple, veiller à ce que les chambres soient accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Les employeurs sont tenus de prendre en compte les différences de pratiques religieuses sur le lieu de travail. Par exemple, accorder des jours de congé pour les fêtes religieuses ou une salle de silence pour les prières.

## **ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DÉFIS POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS**

**Les employeurs sont désireux de recruter de bons employés. Nombre d'entre eux sont très ouverts à l'embauche de nouveaux arrivants.** Cela dit, les nouveaux arrivants sont confrontés au racisme et à la discrimination lorsqu'ils cherchent du travail. Certains employeurs privilégient l'« expérience canadienne ». Les nouveaux arrivants dans des métiers ou des professions réglementés risquent de ne pas voir leurs qualifications reconnues.

Pour de nombreux nouveaux arrivants, le premier emploi au Canada peut ne pas être le plus satisfaisant. Il vous faudra peut-être du temps pour renforcer vos qualifications et acquérir de l'expérience au Canada avant de trouver l'emploi que vous souhaitez vraiment. Il est fréquent que les nouveaux arrivants acceptent un emploi de « survie » pendant qu'ils améliorent leurs compétences linguistiques, qu'ils font du bénévolat ou qu'ils suivent une formation complémentaire

## LES DÉFIS DE L'EMPLOI POUR LES PERSONNES 2SLGBTQI+

L'acceptation et l'intégration des personnes 2SLGBTQI sur le lieu de travail se sont grandement améliorées ces dernières années. De nombreuses entreprises se font plus entendre que jamais sur leur soutien aux droits des personnes 2SLGBTQI+. Ils arborent des drapeaux arc-en-ciel, placent des affiches dans les vitrines des magasins et participent aux parades de la fierté.

Cela ne signifie pas toujours qu'ils ont tous rendu leur lieu de travail totalement accueillant.

De nombreux travailleurs canadiens LGBTQI+ ont encore l'impression que leurs pairs les traitent différemment ou ne les intègrent pas pleinement en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Les travailleurs 2SLGBTQI+ sont plus susceptibles de quitter leur emploi ou d'éviter certains types d'emploi parce qu'ils ne se sentent pas les bienvenus ou en sécurité. Les recherches suggèrent que les personnes d'orientations sexuelles et d'identités de genre diverses gagnent moins d'argent que leurs homologues cisgenres et hétérosexuels. Certains peuvent choisir de réduire leur salaire afin de travailler pour un employeur où ils se sentent en sécurité et bienvenus.

Les personnes transgenres et de genre différent peuvent être confrontées à des erreurs de genre, au harcèlement ou à des traitements injustes. Certains employeurs ne sont pas au courant de leur obligation d'utiliser des pronoms et des noms corrects. De nombreux lieux de travail ne disposent pas encore d'installations telles que des toilettes non mixtes.

Les travailleurs 2SLGBTQI+ peuvent être victimes de discrimination, de harcèlement ou d'intimidation sur leur lieu de travail. Même si les employeurs ont le devoir d'agir pour prévenir et faire cesser le harcèlement, il peut être difficile de déposer une plainte.

Fierté au travail a créé un guide utile sur les droits des employés 2SLGBTQI+ : [www.prideatwork.ca/know-your-rights](http://www.prideatwork.ca/know-your-rights).

## S'AFFICHER OUVERTEMENT COMME LGBTQI+ AU TRAVAIL

Il existe de nombreuses façons d'être 2SLGBTQI+ au travail. C'est à vous de prendre la décision de révéler votre orientation sexuelle et votre identité de genre sur votre lieu de travail.

Certains travailleurs choisissent de ne pas faire leur coming out auprès de leurs collègues ou de leur employeur. Certains peuvent choisir de ne pas se dévoiler parce qu'ils estiment que leur vie est privée. Certains ne se manifestent pas parce qu'ils craignent des conséquences négatives. Pour les nouveaux arrivants et les personnes de couleur, les lieux de travail peuvent ne pas être suffisamment sûrs pour qu'ils s'affichent en tant que LGBTQI+.

Certains travailleurs choisissent d'être ouverts avec certains de leurs collègues. Par exemple, ils s'adressent à leurs pairs, mais pas à leurs supérieurs ou à leur patron. Certains peuvent être connus de leurs pairs et de leurs supérieurs, mais pas des personnes qu'ils supervisent.

Certains travailleurs choisissent d'être ouverts à tous.

De nombreuses organisations ont des groupes d'employés 2SLGBTQI+. Ces groupes peuvent fournir des conseils utiles sur la présence au travail.



## COMMENT LES PARRAINS SOUTIENNENT VOTRE EMPLOI

Vos parrains soutiendront votre recherche d'emploi et votre emploi de différentes manières.

**1. Ils vous aideront à demander un numéro d'assurance sociale. Vous aurez besoin d'un NAS pour travailler légalement, payer des impôts et recevoir des prestations publiques.**

**2. Ils vous mettront en contact avec des services et des ressources locales en matière d'emploi où vous pourrez :**

- explorer vos centres d'intérêt et les possibilités d'emploi dans votre région
- améliorer vos compétences linguistiques sur le lieu de travail - il peut s'agir de cours, de bibliothèques et de services de test.
- vous renseigner sur le travail au Canada; il peut s'agir de passerelles vers l'emploi, de stages, de mentorat ou de bénévolat.
- vérifier que l'éducation, la formation et l'expérience professionnelle que vous avez acquises dans un autre pays sont équivalentes aux normes établies pour les travailleurs canadiens
- obtenir de l'aide pour la recherche d'emploi, la préparation d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, ainsi que la préparation aux entretiens d'embauche.
- déterminer si la création d'une petite entreprise vous convient

**3. Vos parrains peuvent vous soutenir dans votre recherche d'emploi en :**

- discutant avec vous de pistes d'emploi
- vous présentant à des personnes qu'ils connaissent dans votre environnement de travail
- vous aidant à vous entraîner aux entretiens d'embauche
- vous aidant à prendre des dispositions pour la garde de vos enfants avant les entretiens d'embauche ou avant de prendre un emploi, si nécessaire

Vos parrains peuvent vous aider à connaître vos droits en tant que membre de la communauté 2SLGBTQIA+ au travail.

Vos parrains peuvent vous aider à réfléchir à la manière dont vous souhaitez parler ouvertement de votre orientation sexuelle ou de votre identité de genre sur votre lieu de travail. Comment se présenter lors d'un entretien d'embauche?

Quelles sont les informations que vous communiquez sur vous-même lors des entretiens d'embauche? Avec votre employeur? Avec vos collègues?

**Avant que vous ne preniez un emploi, vos parrains vous mettront en contact avec des ressources où vous pourrez apprendre :**

- le droit du travail provincial et fédéral
- ce qu'est l'assurance-emploi et le régime de pensions du Canada

Si vous êtes victime de discrimination ou de harcèlement au travail, vous pouvez en parler à vos parrains, qui vous mettront en contact avec des ressources et du soutien. Si vous continuez à avoir besoin d'une aide au revenu après votre première année, les parrains vous expliqueront les programmes d'aide financière aux personnes dans le besoin et vous mettront en contact avec les ressources nécessaires pour faire une demande.



**APPARTENIR  
AU DELÀ  
DES FRONTIÈRES**

**PARLEZ À VOS PARRAINS SI VOUS ÊTES  
VICTIME DE DISCRIMINATION, ET ILS VOUS  
METTRONT EN CONTACT AVEC DES  
RESSOURCES ET DU SOUTIEN.**